

COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 février 2016

L'an deux mil seize le vingt-deux février à dix-neuf heure

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean Luc JANNIN maire

Etaient présents : Mme Micheline BETAILLE ; Mme Valérie DIEMERT ; Mme Isabelle GAUTHERON ; Mr Jean Luc JANNIN ; Mr Guillaume LEBRASSEUR ; Mme Lynda PREJEAN, Mr Stéphane BIANCIOTTO ; Jean Pierre POLUS

Absent excusé : Mr Maxime VERCRUYSSSE qui a donné pouvoir à Mme Micheline BETAILLE

Absente Mme Catherine LE DAVAY

Secrétaire de séance : Mr Guillaume LEBRASSEUR

Ordre du jour :

Approbation du précédent compte rendu

Délibération approuvant la création et l'adhésion au syndicat mixte des ordures ménagères de la vallée de Chevreuse (SIOM)

Délibération autorisant Mr le maire à signer la convention avec Orange n°54-14-00058016 relative à l'enfouissement des réseaux aériens

Délibération autorisant Mr le maire à signer la convention AMO avec Ecovia

Délibération autorisant l'adhésion des communes de Bonnelles et Bullion à la CCHVC

Délibération fixant les tarifs de l'espace cinéraire au cimetière de St Forget

Délibération autorisant Mr le maire à faire une demande de subventions auprès de Mr Larcher pour l'enfouissement des réseaux Rue des grands près

Délibérations autorisant le versement de subventions aux associations SARRAF et Foyer rural de St Forget

Délibération autorisant la mise en place d'un groupement de commande pour l'éclairage public et autorisant la signature de la convention

Délibération autorisant Mr le maire à faire une demande de subventions dans le cadre de la DETR programmation 2016

Questions Diverses

Planning présence de conseillers pour les élections législatives partielles du 13 et 20 mars 2016

Cérémonie FNACA Samedi 19 mars 2016 à 9h15

Date de sortie du prochain Ferréolien

Point sur les travaux

Formation cours d'eau

Approbation du précédent compte rendu

Le compte rendu du 7 décembre 2015 est adopté à l'unanimité

Délibération approuvant la création et l'adhésion au syndicat mixte des ordures ménagères de la vallée de Chevreuse (SIOM)

Délibération adoptée à l'unanimité.

Délibération autorisant Mr le maire à signer la convention avec Orange n°54-14-00058016 relative à l'enfouissement des réseaux France Télécom.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération autorisant Mr le maire à signer la convention AMO avec Ecovia

Vu les opérations d'aménagement, de réfection et d'entretien du réseau de voiries communales ainsi que pour tout sinistre existant ou à venir

Vu le tarif au taux de 771.60€ TTC par jour

Considérant la présente convention qui nous a été présentée par Mr le Maire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à l'unanimité à signer la convention avec Mr Jean Luc GRASSET Société ECOVIA

Délibération autorisant l'adhésion des communes de Bonnelles et Bullion à la CCHVC

Dans sa délibération N° 2014.12.01 du 1^{er} Décembre 2014, le Conseil Communautaire s'est déclaré « favorable » à l'intégration d'autres communes qui en exprimeraient le souhait au sein de la CCHVC.

CONSIDERANT que, dans sa délibération n° 122/2014 du 21 Novembre 2014, la commune de BONNELLES a exprimé sa demande de rattachement à la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse.

CONSIDERANT que, dans sa délibération du 18 Décembre 2014, la commune de BULLION a exprimé sa demande d'adhésion à la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse

CONSIDERANT que, dans sa délibération du 2 Novembre 2015, la CA Rambouillet Territoires a pris acte du fait que les habitants de BONNELLES et de BULLION puissent exprimer leur volonté sur le fait de rester ou de sortir de la CA Rambouillet Territoires.

DELIBERATION

VU la délibération N° 2014.12.01 du 1^{er} Décembre 2014 dans laquelle le Conseil communautaire s'est déclaré « favorable » à l'intégration d'autres communes qui en exprimeraient le souhait au sein de la CCHVC.

VU la délibération N°122/2014 de la commune de BONNELLES du 21 novembre 2014 demandant son rattachement à la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse.

VU la délibération de la commune de BULLION du 18 décembre 2014 demandant son adhésion à la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse.

VU la délibération du 2 novembre 2015 dans laquelle la CA Rambouillet Territoires a pris acte du fait que les habitants de BONNELLES et de BULLION puissent exprimer leur volonté sur le fait de rester ou de sortir de la CA Rambouillet Territoires

VU la délibération N° 2015.12.13 du 1^{er} décembre 2015 du Conseil Communautaire de la CCHVC se déclarant favorable à l'adhésion des communes de BONNELLES et BULLION à la communauté de commune de la Haute Vallée de Chevreuse.

Le Conseil Municipal,

Se déclare d'accord à la majorité 5 voix pour, 1 voix contre, 3 abstentions à l'adhésion de la commune de BONNELLES à la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse.

Se déclare d'accord à la majorité 5 voix pour, 1 voix contre, 3 abstentions à l'adhésion de la commune de BULLION à la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse.

Délibération fixant les tarifs de l'espace cinéraire au cimetière de St Forget

Les travaux de construction d'un espace cinéraire sont achevés et peut être mis à disposition des familles.

Il est proposé les tarifs ci-après :

TARIFS ESPACE CINERAIRE février 2016		
	COLOMBARIUM	CAVURNES
10 ans	200 €	250 €
15 ans	300 €	400 €
30 ans	700 €	900 €
espace cinéraire seconde inhumation et suivantes		
frais dispersion au jardin du souvenir		50 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré adopte à l'unanimité ces tarifs pour les concessions et prestations dans l'espace cinéraire.

Délibération autorisant Mr le maire à faire une demande de subventions auprès de Mr Larcher pour l'enfouissement des réseaux Rue des grands près

Considérant le projet d'enfouissement des réseaux Rue des grands Près

Considérant que ces travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications sont susceptibles d'être subventionnés

Considérant la possibilité d'obtenir une aide au titre de subvention exceptionnelle de l'état

Vu l'étude technique de la Société BEHC pour un montant de travaux HT de 117 442,00€

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire

Le conseil Municipal après avoir délibéré ; à l'unanimité

Décide de solliciter auprès de Mr Gérard LARCHER une subvention au titre de l'aide parlementaire pour des travaux d'enfouissement des réseaux électriques, de télécommunications et d'éclairage public rue des Grands Près.

S'engage à utiliser cette subvention, sous son entière responsabilité, pour réaliser des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications et d'éclairage public rue des Grands Près

Délibérations autorisant le versement de subventions aux associations SARRAF et Foyer rural de St Forget

Délibération autorisant le versement de subvention à l'association SARRAF : le conseil municipal vote contre à l'unanimité

Délibération autorisant le versement de subvention au Foyer Rural de Saint-Forget : le conseil municipal adopte à l'unanimité le versement de 4000€ au foyer rural dont 700€ pour l'aménagement du verger.

Délibération autorisant la mise en place d'un groupement de commande pour l'éclairage public et autorisant la signature de la convention

Un groupement de commande pour l'éclairage public a été mis en place par la CCHVC, délibération adoptée à l'unanimité

Délibération autorisant Mr le maire à faire une demande de subventions dans le cadre de la DETR programmation 2016

Suite à la commission travaux, Mr le maire propose de changer la chaudière et envisage des travaux dans l'ancienne mairie. Pour cela la commune de Saint Forget va faire une demande de subvention au titre de la DETR et une demande de subvention au titre de l'investissement public local.

Délibération adoptée à l'unanimité

Questions Diverses

Planning présence de conseillers pour les élections législatives partielles du 13 et 20 mars 2016

Mr le Maire demande aux conseillers de remplir le tableau des permanences pour les 2 dimanches d'élections.

Cérémonie FNACA Samedi 19 mars 2016 à 9h15

Mr le Maire indique qu'une cérémonie se déroulera le samedi 19 mars 9h 15 au cimetière de St Forget. Dans la mesure des disponibilités il est demandé la présence de quelques conseillers.

Date de sortie du prochain Ferréolien

Il est prévu une réunion pour finaliser le Ferréolien et fixer l'impression.

Point sur les travaux

Mr le Maire informe que, suite aux travaux d'enfouissement des réseaux ERDF sortie rue des Grands Prés, l'accotement s'est affaissé occasionnant la formation d'une mare d'eau rue des Grands Prés. Un mail a été envoyé à l'entreprise SOBECCA pour remédier à ce problème.

Date Noël des enfants et repas de l'amitié.

Il est décidé que le Noël des enfants aurait lieu le samedi 10 décembre 2016 et le repas de l'amitié le dimanche 11 décembre 2016

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h00

Monsieur jean Luc JANNIN

Mme Catherine LE DAVAY

Mr Stéphane BIANCIOTTO

Mr Maxime VERCRUYSSSE

Mr Guillaume LEBRASSEUR

Mme Isabelle GAUTHERON

Mme Micheline BETAILLE

Mme Lynda PREJEAN

Mme Valérie DIEMERT

Mr jean pierre POLUS